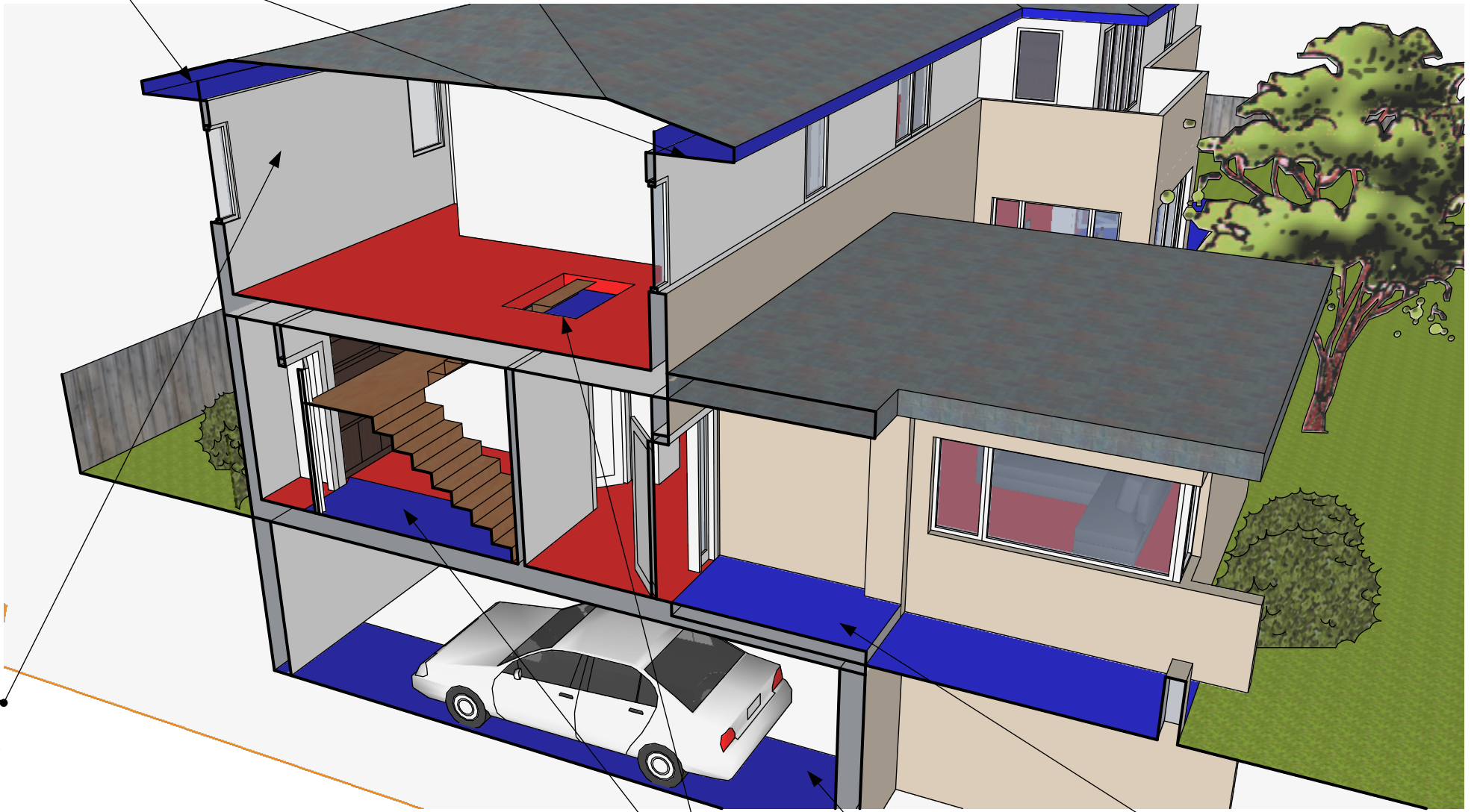


Surfaces
sous moins de
1m80 de hauteur



Nu
intérieur
de façade



Surface de plancher



A déduire de la surface de plancher

Vides
causés par
les escaliers

Espace de stationnement

Surfaces sous
avancée de toiture

Calcul des surfaces totales de la construction, pour chaque niveau clos et couvert, depuis l'intérieur des murs

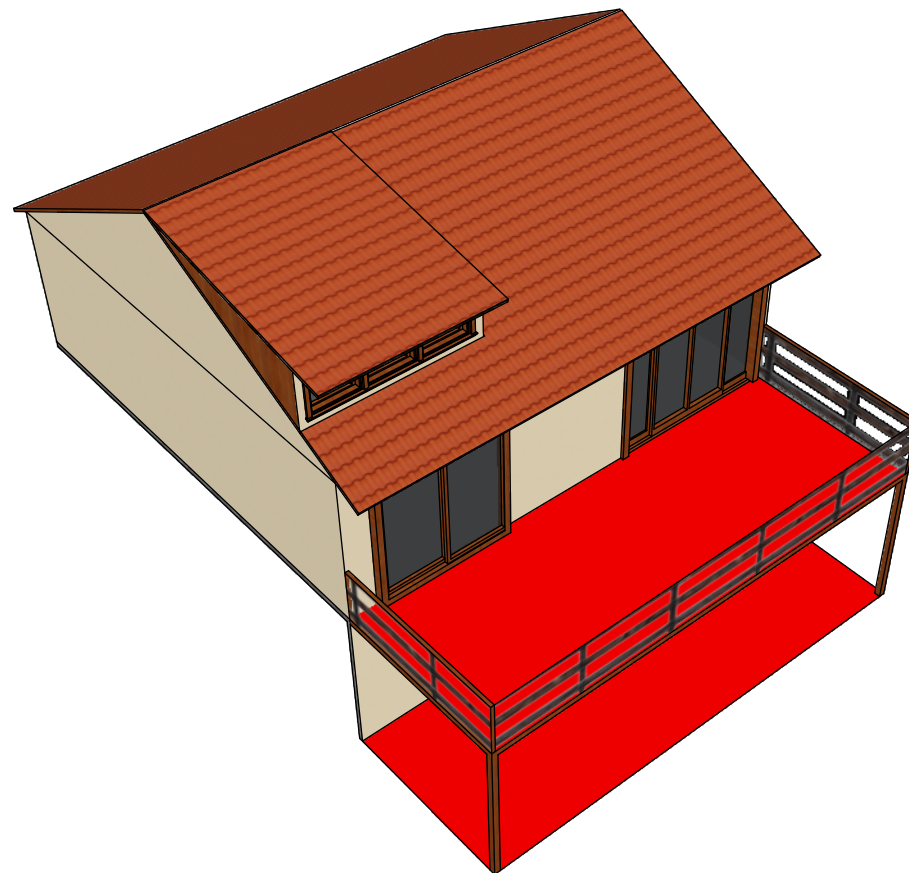
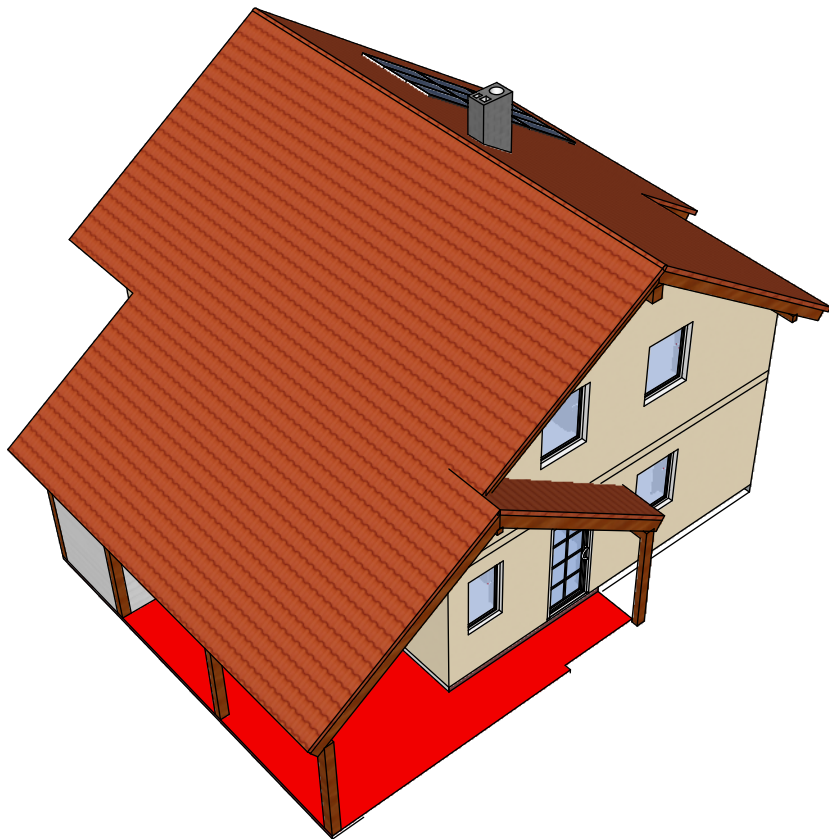
-

Éléments à déduire :

- Les surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur
- Les vides et trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs
- Les surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80 mètre
- Stationnement des véhicules, y compris les rampes d'accès et les aires de manœuvres
- Les combles non aménageables pour l'habitation ou pour des activités professionnelles
- Les locaux techniques nécessaires au fonctionnement d'immeubles autres qu'une maison individuelle
- Si desservies par une partie commune :
 - les caves ou des celliers, annexes à des logements
 - 10 % des surfaces de plancher affectées à l'habitation si les logements sont desservis par des parties communes intérieures

= SURFACE DE PLANCHER

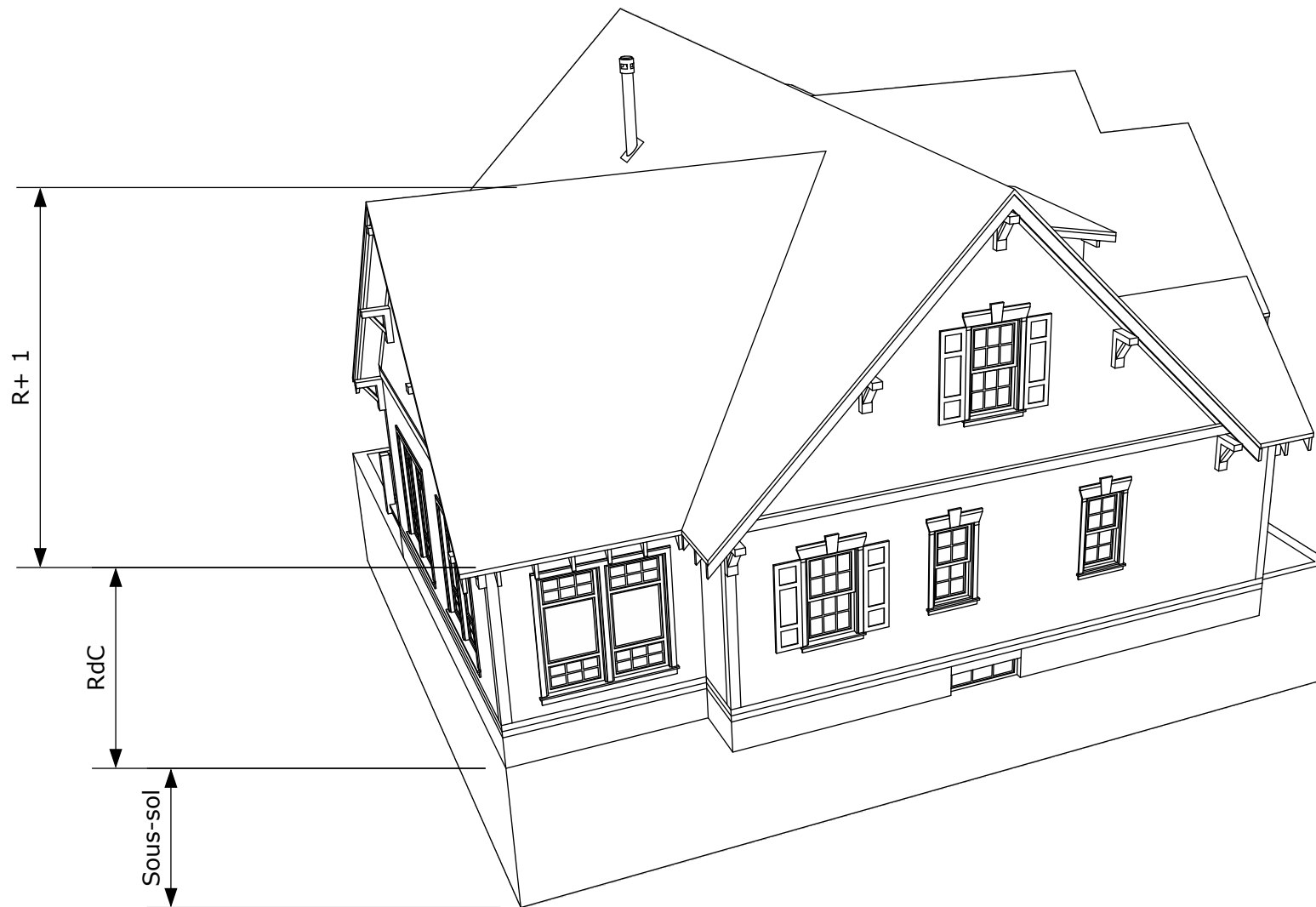
Les éléments non-clos et/ou découverts n'entrent pas dans le calcul de la surface de plancher : balcons, espaces, surfaces sous avancées de toiture.



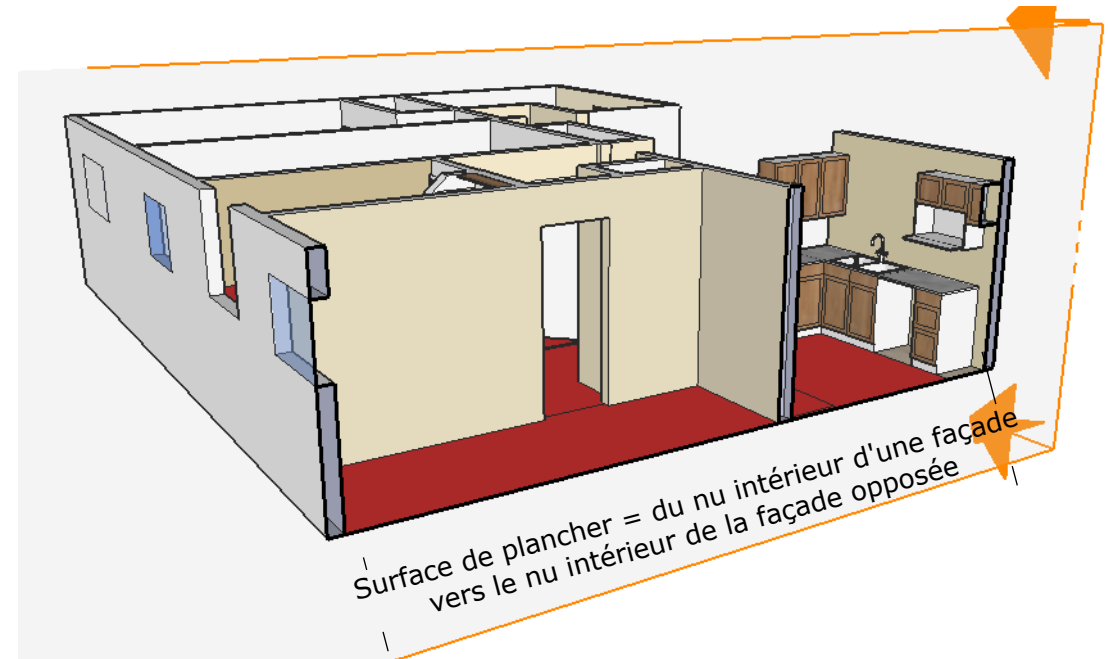
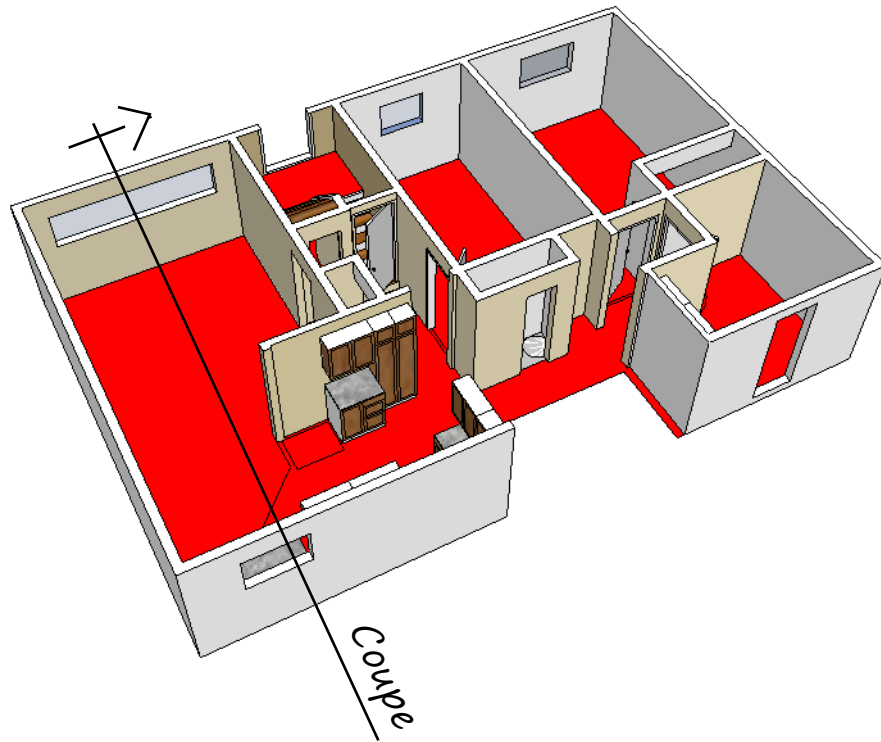
Surfaces non closes ou découvertes

Ex. : surface sous une avancée de toiture, balcon, loggia

La surface de plancher se calcule pour chacun des niveaux d'une construction : sous-sol, étages, combles.



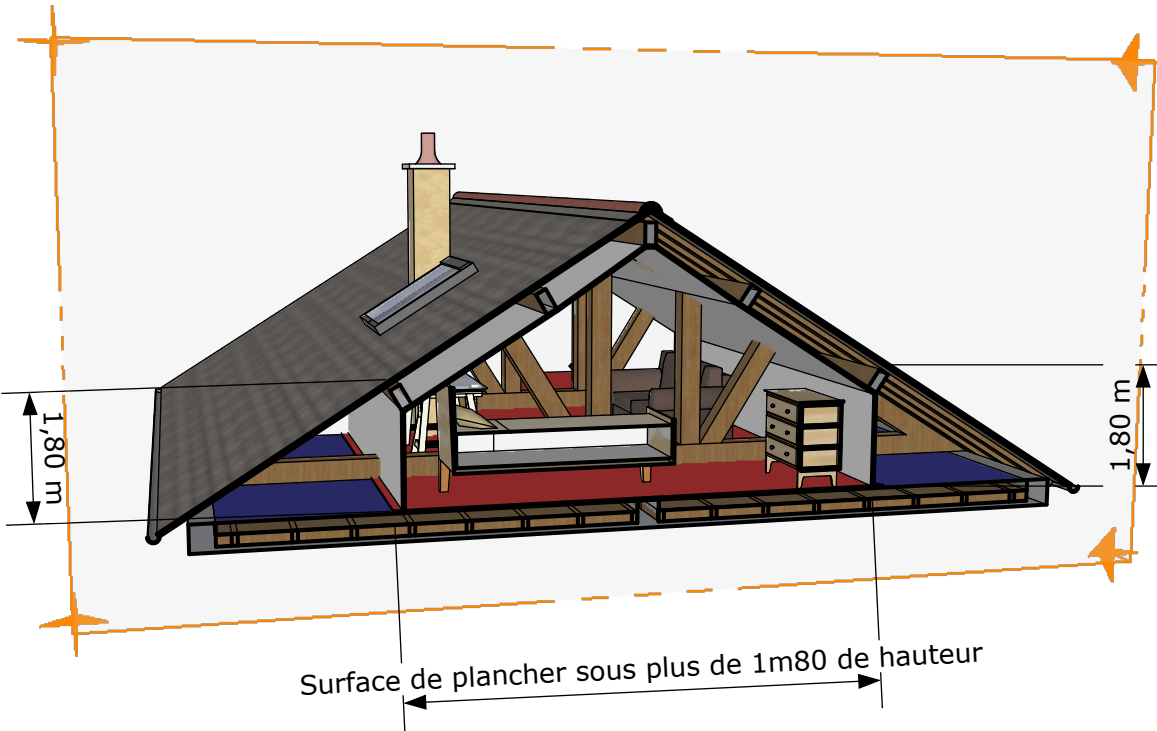
La surface de plancher se calcule à partir du nu intérieur d'une façade vers le nu intérieur de la façade opposée.



Coupe

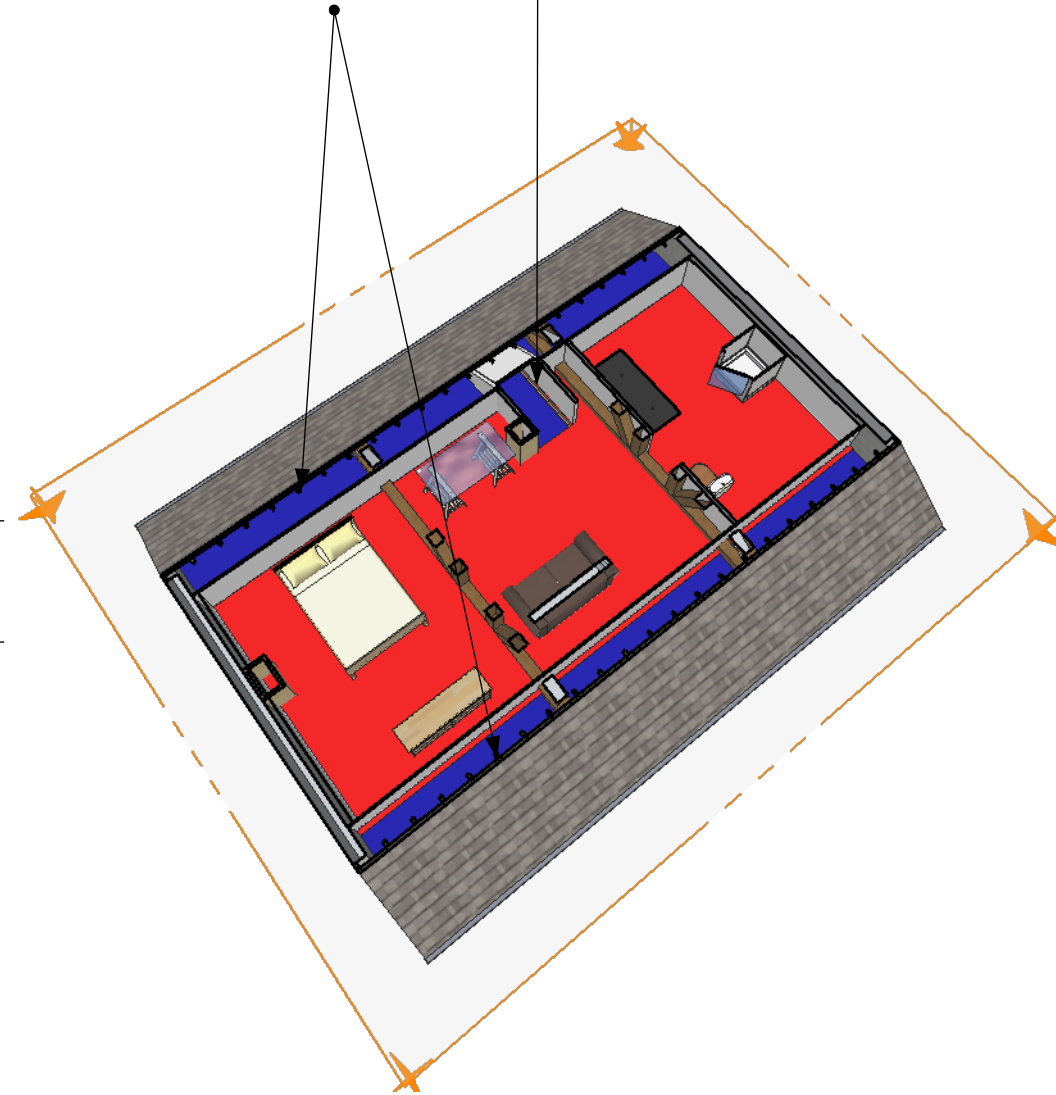


Surface de plancher



Surfaces sous une hauteur inférieure à 1m80

• Vide d'escalier



Surface de plancher

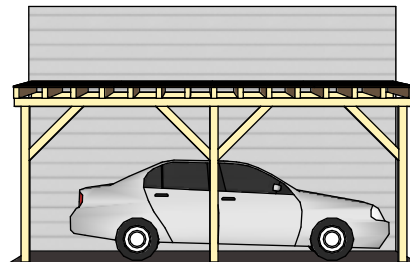


A déduire de la surface de plancher

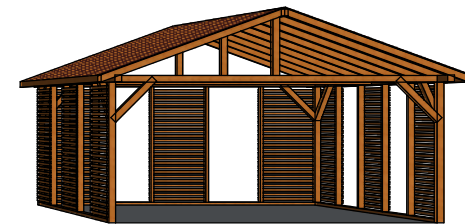
Le surfaces sous une hauteur inférieure à 1m80 n'entrent pas dans le calcul de la surface de plancher. Il en est de même des vides et trémies causés par les escaliers.



Garage



Appentis



Carport/abri de voiture